

L'an deux mille vingt, le trente juin, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Dominique SYLVESTRE, Maire.

Date de la convocation : 24/06/2020

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : CACHOT Sandrine : secrétaire de séance, CASTAING Marie-Thérèse, CHARVE Bruno, LANCIEN Gaëlle, LECLERCQ Frédéric, MOURIQUAND André, PION Thierry, PRAL Isabelle, SYLVESTRE Dominique, THIVOLLE Brigitte.

Absent excusé : Alexandre Blanc (pouvoir à Marie-Thérèse CASTAING)

Avant de débiter le conseil municipal, une Décision Modificative (DM) concernant la comptabilité est à ajouter à l'ordre du jour.

1. Approbation des compte-rendus des dernières réunions :

Il s'agit des compte-rendus des réunions des CM des 26 mai et 2 juin 2020

Vote : Les deux compte-rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. Décision modificative :

Il s'agit d'une modification de ligne dans la comptabilité concernant une dépense d'un montant de 559€ (amortissement du chauffage de La Pangée).

Vote : Approbation à l'unanimité de la modification de ligne de cette dépense.

3. Désignation des membres externes des commissions extra-municipales :

a) Commission extra-municipale « environnement et urbanisme »

Suite à l'appel à candidature envoyé aux balmois fin mai, 14 postes étaient à pourvoir et la mairie a reçu 15 demandes de personnes intéressées qu'il convient d'ajouter aux 11 membres du conseil municipal. Notons qu'un grand nombre d'anciens participants à la commission urbanisme de l'ancien mandat ont souhaité présenter à nouveau leur candidature. On compte en fait 7 nouveaux membres Jean-Philippe CALAF, Sam MORRIS, Lydie DESSIMOULIE, Sylvain VAST, Lionel MALRIC, Bastien PELENC, Pierre LUQUET.

Vote : Les 15 candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Cette commission comptera donc 26 personnes :

Alexandre BLANC, Sandrine CACHOT, Marie-Thérèse CASTAING, Bruno CHARVE, Gaëlle LANCIEN, LECLERCQ Frédéric, André MOURIQUAND, Thierry PION, Isabelle PRAL, Dominique SYLVESTRE, Brigitte THIVOLLE, Jean MEURILLON, Claudine PEYRARD, René SOULAT, Denis GIL, Joël PICOREAU, Sébastien GUARDIOLA, Jean-Claude LEVAVASSEUR, Elisabeth THEOLIER, Jean-Philippe CALAF, Sam MORRIS, Lydie DESSIMOULIE, Sylvain VAST, Lionel MALRIC, Bastien PELENC, Pierre LUQUET.

b) Commission extra-municipale « action sociale »

La mairie a reçu 5 demandes de candidatures, le nombre de participants n'était pas limité. Les candidats sont : Corinne JACQUELIN, Claudine PEYRARD, Anne-Cécile HARDY, Claude LEVAVASSEUR, Thierry PION.

Vote : Les 5 candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Cette commission comptera donc 10 personnes :

Dominique SYLVESTRE, Brigitte THIVOLLE, Gaëlle LANCIEN, Sandrine CACHOT, Bruno CHARVE, Claudine PEYRARD, Thierry PION, Claude LEVAVASSEUR, Corinne JACQUELIN, Anne-Cécile HARDY.

4. Présentation des commissions de l'AGGLO

Brigitte Thivolle nous présente la commission « culture » à laquelle elle a participé en tant que conseillère municipale lors du précédent mandat et les autres propositions pour lesquelles l'AGGLO pourra nous solliciter bientôt.

Voici les commissions existantes au sein de l'AGGLO :

-Commission administration générale

-Assainissement

- Économie, tourisme, emploi formation
- Développement durable :
- Culture et patrimoine
- Sport et jeunesse

5. **PLUI**

Suite à une réunion-formation qui a eu lieu à Châteauneuf/Isère et portant sur les services RADS (droits du sol), le Maire qui représentait la commune a eu des informations concernant l'application d'un PLUI à l'échelle de l'AGGLO. La mairie resterait « le référent » dans la prise de décision. Il faudra se positionner avant la fin de l'année 2020.

6. **Conseil d'école et financement**

Le conseil d'école du troisième trimestre s'est déroulé dans la salle des fêtes de La Baume, le 29 juin à 18h, en présence de Monsieur Damien Ferrière, professeur nouvellement nommé pour l'ouverture de la troisième classe du RPI. Ce dernier occupera le poste à mi-temps car il est référent numérique. Un autre professeur des écoles sera donc nommé pour assurer l'autre partie du mi-temps devant les 11 élèves de CE2 et CE1.

A la rentrée, la répartition des 49 élèves sera la suivante : 19 élèves à Ourches en GS et CP, 19 élèves de CM1 et CM2 à La Baume avec Monsieur Julien Revel dans la salle de classe actuelle et 11 élèves dans la salle qui aura double fonction de classe et de périscolaire.

Au niveau du financement, après une commande des fournitures pour un montant de 613€, les 400€ restant semblent suffisant pour pourvoir aux besoins matériels de la troisième classe.

Reste à organiser au mieux l'espace commun classe/péri.

Du mobilier cédé par la Cité Armorin va permettre l'aménagement de cette salle en salle. Parmi les demandes faites par les enseignants nous notons, la réparation de bancs en bois sous le préau, l'installation d'une borne Wifi, l'installation de jardinières et d'espace de rangement.

7. **Urbanisme**

Information générale : notons que dans toute étude de dossier urbanisme, la commune peut émettre un avis (éventuellement négatif) pendant toute la durée de l'instruction.

Ensuite, après un refus de PC ou DP, la commune peut aller contre l'avis émis tout en respectant le cadre du PLU et à condition de justifier son propos.

- a) **Demande d'annulation du permis du cabanon de chasse de l'ACCA** émanant du Préfet et imposant à la Mairie d'envoyer la notification à l'ACCA avant le 14 août.
Des vices de procédure émaillent le dossier depuis l'élaboration du PLU.
Ces différents manquements successifs ont abouti à l'invalidation du PC.
Un rendez-vous devrait avoir lieu avec un représentant du Préfet, le Maire de La Baume ainsi que Jean Meurillon afin de défendre le dossier.
- b) **Projet du nouveau lotissement** : suite aux entretiens avec les 3 candidats retenus qui ont eu lieu le 22 juin, le choix du prestataire se fera après le dépôt des offres négociées dont la date limite est le 1^{er} juillet à 12h. Le vote aura lieu le 10 juillet, lors du prochain conseil municipal. Le dossier d'étude de financement établi par Mr Joël Picoreau lors du précédent mandat a été remis à chaque membre du conseil.
- c) **Avancement du dossier de yourte de Dessine-moi une brebis**
Un rendez-vous a eu lieu à la mairie le 23 juin avec Mr Girard qui a été reçu par Mr Charve et Mr Mouriquand. Des doutes subsistent quant à la destination finale de cette yourte.
Le conseil donne un avis défavorable.
- d) **Avancement du dossier concernant les travaux d'arasement** de la colline par Mr DEGRANGE. Un courrier avec accusé de réception a été envoyé à l'intéressé par la mairie, lui demandant de remettre dans l'état initial et donc à niveau le chemin rural qui entoure sa propriété.
Le service RADS conseille à la mairie de faire procéder à un PV par la gendarmerie. Cette dernière avait déjà été contactée l'an passé par l'ancien Maire, mais ne s'était pas déplacée.
- e) **Refus du permis de construire de Mr GAILLARD Alban**
Le service instructeur justifie ce rejet car la distance entre la piscine et le système d'assainissement n'est pas respectée. Ce point est facilement modifiable. Mais au niveau du bâtiment en ruine que le propriétaire souhaite rénover apparaît comme une nouvelle construction, ce qui n'est pas autorisé dans le PLU. De plus, les pièces complémentaires demandées à l'architecte durant l'instruction du dossier n'ont pas permis d'éclairer le dossier.

- f) **Projet d'un acheteur potentiel du Domaine de Tisserand**, cet acheteur aimerait accueillir des groupes d'une quinzaine de personnes pour des stages de yoga. La mairie a orienté la personne vers le service architecte de l'AGGLO pour une prise de renseignements préalables.

8. **Barrière de l'école**

Le devis pour un portail automatisé a été réévalué à la hausse par le prestataire. D'autres devis ont été demandés. Nous pourrions bénéficier d'une subvention de 1300€.

9. **Chauffage de la salle des fêtes**

Le projet en cours concerne le changement de moyen de chauffage de la salle des fêtes. Ce qui a été envisagé est un moyen par différents types d'installations. Des devis ont été demandés à différentes entreprises.

En fonction du montant, des subventions sont possibles. Il faudra prendre des renseignements pour un diagnostic auprès du SDED.

Il n'y aura pas de pénalités pour les locations de la salle des fêtes durant les travaux qui pourraient se dérouler en semaine.

10. **Questions diverses**

- a. **Election des Sénateurs** : le prochain conseil aura lieu le 10 juillet car ce jour-là nous sommes dans l'obligation d'élire le titulaire et les 3 suppléants qui devront élire les sénateurs le dimanche 27 septembre. Si nous n'avons pas le quorum le 10 juillet, il est possible de se réunir à nouveau le 14 juillet. Le Maire et les adjoints ont reçu le sénateur Gilbert BOUCHET, puis Mr Bernard BUIS mercredi 01 juillet à 10h.
- b. **Une rencontre** avec nos homologues d'Ourches (Maire et adjoints), pour faire connaissance est prévue mercredi 01 juillet à 17h30.
- c. **Visio-conférence** proposée par l'AMF le 04 juillet à 9h45 sur le thème « Elaborer le budget de la commune : les fondamentaux ». Durée : 1h30
- d. **Comité de Jumelage**, un conseil d'administration s'est déroulé hier. La commune de La Baume doit désigner un délégué. Mesdames Isabelle Pral, Gaëlle Lancien et Sandrine Cachot se proposent pour représenter la commune. Le programme prévu initialement en 2020 est reporté sur 2021. L'année 2022 marquera le cinquantième anniversaire du jumelage.
- e. **Installation des compteurs LINKY**. Le maire a reçu des courriers de Balmois qui demandent à la mairie de s'opposer au déploiement des nouveaux compteurs par ENEDIS. Le conseil n'a pas le pouvoir de s'opposer à l'installation de ces compteurs. De ce fait, après avoir pris connaissance des demandes envoyées à la mairie, les membres du conseil à l'unanimité ne souhaitent pas s'engager dans des procédures.
- f. **Commissions Communale des Impôts Directs CCID** :
Titulaires :
PICOREAU Joël, THIVOLLE Brigitte, PRAL Isabelle, LECLERCQ Frédéric, CACHOT Sandrine, NASAZZI Jean-Marie.
Suppléants :
CASTAING Marie-Thérèse, PONTON Ulrich, PEYRARD Claudine, MEURILLON Jean, RISSON Mireille, GIL Catherine.
- g. **Les vœux du Maire** auront lieu le samedi 9 janvier 2021
- h. **Bulletin municipal**
Le point est fait sur l'avancée de l'élaboration du futur bulletin.
Date de parution : 10 juillet 2020
Distribution : du 15 au 18 juillet 2020
- i. **Famille Jacques (dossier catastrophes naturelles)**

Madame Lydie Jacques a été reçue à la demande de la mairie afin qu'un groupe de nouveaux élus prenne connaissance du dossier. Madame la Sénatrice Marie-Pierre Monier, qui avait été avisée du dossier a souhaité organiser une médiation, le 6 juillet en présence des différentes parties.

- j. **Le chemin d'accès à la station d'épuration** n'apparaît pas sur le cadastre car l'ancien n'a pas été déclassé en 2014. Il convient de le renommer en voie communale afin de pouvoir prétendre à une subvention pour son entretien.
- k. **Une carte** répertoriant les différents numéros de chemins et de voies datant de 1989 peut servir de base afin de créer un document très utile en recoupant ces renseignements avec les données du raccordement postal.
- l. **Une Réunion** à Upie est prévue demain concernant l'arrivée de la fibre. Bruno Charve se propose d'y assister.
- m. **Sécurisation** du carrefour des Granges/Marquet. Une habitante demande si la mairie va faire le nécessaire : panneaux de signalisation ou autre.
- n. **Rencontre** avec le conseil municipal de Barcelonne, à leur demande. Date à prévoir.
- o. **Remerciements** aux membres du mandat précédent, date fixée au 25 septembre à 19h. Les conseillers seront prévenus par la mairie.

Séance levée : 23h05

Prochaine réunion : le 10 juillet à 18H30